Municipalité de Hope Town - Plan de zonage

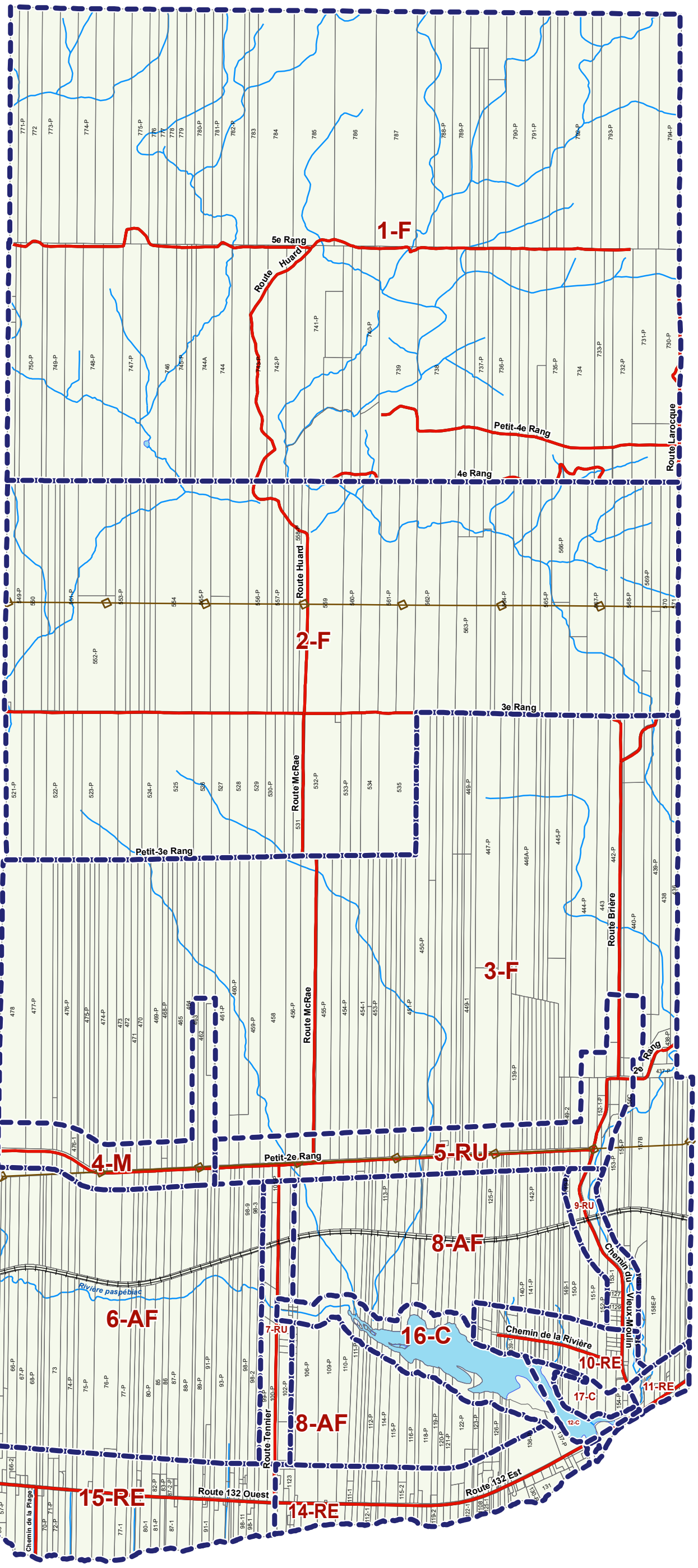

Échelle = 1 : 30 000

0 250 500 1 000 Mètres

Légende

- Limite de lot
- Ruisseau et cours d'eau
- Voie ferrée
- Réseau routier
- Ligne de transport d'énergie
- 0000 Numéro de zone et dominance
- Limite de zone
- Limite de la zone agricole permanente
- Lac et rivière
- Site historique classé
- Aire patrimoniale et touristique
- 0000 Numéro de lot

Dominance :

- A : ZONE AGRICOLE
- AF : ZONE AGRO-FORESTIÈRE
- C : ZONE DE CONSERVATION
- F : ZONE FORESTIÈRE
- I : ZONE INDUSTRIELLE
- L : ZONE DE LOISIR EXTENSIF
- M : ZONE MIXTE (Commerciale - résidentielle)
- P : ZONE PUBLIQUE
- RE : ZONE RÉSIDENTIELLE
- RU : ZONE RURALE
- V : ZONE DE VILLÉGIATURE

Ce plan fait partie intégrante du Règlement de zonage numéro 2011.09.100B Municipalité de Hope Town

Règlement 409-2016-01 (16/06/2016)	Zone(s) touchée(s) Zones 16-C et 17-C

MRC de Bonaventure

Sources des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, © Gouvernement du Québec. Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale.
Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Base de données BDTQ 2001 et Adresses Québec 2015 utilisées. MRC de Bonaventure, service de la géomatique, juin 2016.